

Lisons plus, parlons mieux !

Des nouvelles réjouissantes pour contrer le misérabilisme ambiant: la langue et la culture s'améliorent au Québec.

Aucun bouquin. Pas même une BD... Il y a
5 15 ans, près de 40 % des Québécois avouaient
n'avoir lu aucun livre au cours des six mois précédents. Aujourd'hui, cette proportion n'est plus que
de 25%. Et le quart des Québécois ont lu de un
à deux livres au cours des six derniers mois, soit
10 8 % de plus qu'en 1992.

« Ces données corroborent les résultats de
notre vaste enquête sur les pratiques culturelles
des Québécois parue en 2004. Ils lisent davan-
tage et achètent plus de livres neufs », dit Benoît
15 Allaire, chargé de projet à l'Observatoire de la
culture et des communications de l'Institut de la
statistique du Québec.

Plus de 17 % des Québécois vont au cinéma
au moins une fois par mois. C'est 9 % de plus
20 qu'en 1991. Et c'est comparable à ce que l'on
observe dans le reste du Canada.

Mais pour le reste, les Canadiens des autres
provinces lisent plus (36 % ont lu au moins cinq

bouquins depuis six mois, contre 28 % des Québé-
25 cois) et ils voyagent davantage hors du pays ou
des États-Unis.

La question linguistique est un élément cen-
tral de la culture. Pas étonnant que la protection
du français préoccupe toujours beaucoup les
30 Québécois. En cette matière, leurs attentes envers
l'État demeurent élevées : 59 % sont d'avis que
les gouvernements n'en font pas assez pour pro-
téger et promouvoir l'usage du français au Québec.
Et 71 % trouvent qu'ils n'en font pas assez au
35 Canada non plus.

Assez ou pas, reste que 4 Québécois sur 10
estiment que la qualité du français parlé au Québec
s'est détériorée ces dernières années. Le quart croient
au contraire qu'elle s'est améliorée. Qui dit vrai ? Sur
40 le terrain, les perceptions diffèrent et l'avis général est
que la qualité du français parlé des Québécois est
en hausse. Tant mieux. Cela révèle peut-être que les
exigences des Québécois augmentent.

Guy Ferland enseigne la philosophie depuis
45 une dizaine d'années au cégep Lionel-Groulx, à
Sainte-Thérèse. Il constate une nette amélioration

Fiche 7B Textes à annoter*Manuel B,*
Corpus de textes, pages 146 et 147**Lisons plus, parlons mieux!** (suite)

du français parlé de ses étudiants. « Ils s'expriment
avec beaucoup plus d'aisance que leurs aînés. Ils
ne manquent ni de verve ni d'assurance. Ils ont
50 plus de facilité à argumenter que les étudiants des
années 1990 », dit-il.

Elle est bien révolue, poursuit-il, l'époque où
un « oral » apparaissait aux étudiants comme une
épreuve contraignante. « Au contraire, ils ne deman-
55 dent pas mieux que de s'exprimer haut et fort. Ils
aiment prendre la parole », dit-il.

Gérald Paquette, de l'Office québécois de la
langue française, s'intéresse à l'évolution de la si-
tuation du français depuis une trentaine d'années.
60 Il partage le point de vue de Guy Ferland, qui est
aussi celui des linguistes Marie-Éva de Villers et
Guy Bertrand. « La qualité du français parlé, au
Québec, s'est améliorée de façon sensible depuis
1992. Dans la population en général et chez les
65 jeunes en particulier, le vocabulaire des Québé-
cois est plus riche, plus varié et plus précis. Nous
utilisons beaucoup moins d'anglicismes. Et quand
nous le faisons, c'est souvent sciemment, dans le
but de faire "branché" », dit-il.

70 Cela dit, le français écrit, disent en chœur les
experts, n'a pas suivi la même courbe. Les fautes
de syntaxe et la méconnaissance des règles de
grammaire sont légion. [...]

Les technologies de l'information ne constituent
75 pas une menace, disent les mêmes linguistes. Le
courriel, pour ainsi dire inexistant en 1992, n'empê-
chera pas une amélioration du français écrit. « Au-
delà du phénomène du texto, le courriel a réhabi-
lité le genre épistolaire. Nous écrivons beaucoup
80 plus qu'avant. Les gens réapprennent en quelque
sorte à s'écrire », dit Gérald Paquette.

Les Québécois misent toujours sur l'État pour
protéger la langue et assurer le développement de
la culture. Ainsi, l'immense majorité (84 %) est favo-
85 rable aux subventions de l'État dans le secteur
culturel. Mais attention ! Pour 64 % des gens
(contre 49 % en 1992), l'État devrait avoir le droit
de ne pas subventionner certaines œuvres parce
qu'il les juge trop controversées ou choquantes.

Pierre CAYOUILLE, « Lisons plus, parlons mieux! »,
L'actualité, 1^{er} mai 2007, p. 52.